

## Gestion de la réservation des courts par internet

Présentation Le logiciel ADOC mis en place par la FFT (Aide au Développement et à l'Organisation de Club FFT) permet aux adhérents du CJF de gérer ses réservations sur tous les courts du club via l'espace licencié.

Si vous n'avez pas d'espace licencié, il est bon de créer sur le site de la FFT votre espace licencié.

A partir du portail de la FFT <http://www.fft.fr/fft> ,

aller dans l'onglet « Espace du licencié », choisir « s'inscrire », suivre les instructions précisées dans « Inscription ? »

En plus de vos nom, prénom et date de naissance, Il vous sera demandé votre numéro de licence avec la lettre clé associée, ainsi que le code club.

Votre numéro de licence et la lettre clé restent inchangés d'année en année. Si vous ne les avez pas, envoyez un message à [cjf.tennis@orange.fr](mailto:cjf.tennis@orange.fr) Le code club du CJF est 53450081.

A l'issue de la procédure de création de votre espace licencié, vous disposerez d'un identifiant et mot de passe : ils vous permettent d'accéder à ADOC.

Etape 1 : Accès à ADOC A partir de votre point d'accès internet personnel, vous pouvez atteindre ADOC de différentes façons :

- Via le portail FFT ou via le site internet du club.

Etape 2 : Connexion Vous vous connectez au moyen de votre identifiant et du mot de passe qui vous caractérisent pour accéder à votre « Espace Licencié » de la FFT.

CJF TENNIS .

Etape 3 : Les fonctions disponibles La gestion des différentes fonctions est assez intuitive.

Réservation de court Vous pouvez réserver un créneau horaire, sur le court de votre choix, à partir du tableau journalier, ou bien du tableau associé au court désiré. Après avoir cliqué sur le créneau choisi, vous devez préciser le nom de votre partenaire.

Un message de confirmation de réservation est envoyé à votre partenaire.

Les règles de réservation sont inchangées. Au plus tôt, la réservation ne peut se faire,

pour les courts couverts, que 3 jours à l'avance (72 heures), et pour les courts extérieurs, que 24 heures à l'avance.

A un instant donné, avant d'avoir joué, seule 1 réservation est possible que vous ayez réservé à titre personnel, ou bien en temps que partenaire déclaré.

Vous pouvez visualiser vos réservations à partir de l'onglet correspondant.

Annulation de réservation tout d'abord, visualisez vos réservations, et cliquez sur le créneau concerné pour annuler la réservation correspondante.

Un message de confirmation d'annulation de réservation est envoyé à votre partenaire.